

des METAUX

POURQUOI LA JOURNÉE DE PROTESTATION DU 28 MAI

AU COURS DE L'EXPERIENCE PINAY

LE Comité National de la C.F.T.C. réuni en session extraordinaire le 18 mai 1952, confirme les termes de la résolution qu'il a prise le mois dernier.

POUVOIR D'ACHAT

Il constate que malgré plusieurs mois d'expérience gouvernementale de baisse des prix, le pouvoir d'achat des salariés et des familles demeure nettement insuffisant.

Il demande que soient enfin réalisées par les pouvoirs publics, les conditions d'une baisse réelle, sensible et durable du coût de la vie, par une répartition plus équitable du revenu national impliquant une réduction des marges bénéficiaires excessives et une réduction du coût de la distribution, ce qui exige la mise en œuvre de mesures autoritaires.

CHOMAGE

Le Comité National, inquiet de voir le chômage partiel ou total, se développer dangereusement, demande que tout soit mis en œuvre pour le combattre, tant dans ses causes que dans ses effets, et notamment :

- par la reprise des investissements productifs actuellement bloqués ou réduits contrairement à l'intérêt national;
- par le relèvement des indemnités de chômage, au niveau des 3/4 du salaire minimum interprofessionnel garanti.

RESPECT DES LOIS

Le Comité National proteste de nouveau contre le fait que même dans les cas où des entreprises sont à même, sans hausse de prix, d'augmenter les salaires, la pression des pouvoirs publics rend trop fréquemment de telles augmentations impossibles. Il proteste également contre le blocage des allocations familiales et des allocations aux vieux travailleurs et contre toute atteinte aux conquêtes sociales, y compris les statuts des personnels de la fonction publique et des entreprises nationalisées.

ECHELLE MOBILE

Devant la situation scandaleuse résultant du fait que l'amnistie fiscale a été accordée au moment même où le gouvernement obtenait du Parlement l'ajournement de l'échelle mobile du salaire minimum garanti, et constatant que le gouvernement s'apprête d'autre part à accorder l'échelle mobile aux souscripteurs de l'emprunt, le Comité National invite le Parlement à voter sans plus de délai, la proposition de loi adoptée par la Commission du Travail de l'Assemblée nationale, faisant bénéficier les travailleurs de l'échelle mobile.

JOURNÉE NATIONALE DE PROTESTATION ET DE REVENDICATION

Pour appuyer l'ensemble des revendications énumérées ci-dessus ainsi que le programme économique et social de la C.F.T.C., le Comité National appelle toutes les organisations confédérées à organiser, conformément aux directives confédérées, une journée nationale de protestation et de revendication, fixée au 28 mai.

Bien entendu, cette journée est à dissocier des mouvements ou protestations que la C.G.T. pourrait organiser contre le général Ridgway.

C'est en gardant à notre manifestation tout son sens que nous lui donnerons une efficacité réelle.

Nous y voyons plus clair

SOUS nos yeux, en même temps que dans notre vie, se déroule l'expérience Pinay. Plus énergiquement encore qu'hier, nous pouvons et devons dire ce que nous ressentons et ce que nous voyons.

Ce que nous ressentons :

C'est d'abord une certaine stabilisation des prix que nous regardons avec curiosité pour savoir comment elle va s'orienter définitivement contre nous. En effet, ce qu'on ne pense pas pouvoir demander aux travailleurs sur les prix, on peut très largement leur demander ailleurs — sur les impôts, par exemple, en ce qui concerne les sacrifices — ou sur les avantages d'emprunt en ce qui concerne le favoritisme vis-à-vis des possesseurs d'argent.

L'attitude du gouvernement vis-à-vis des industries nationalisées a également sa valeur. Si S.N.C.F. et Electricité de France, entre autres sont obligées de faire des sacrifices — au sens même de se sacrifier — pour que les gros utilisateurs des transports et de l'Electricité conservent la pleine marge de leurs priviléges, nous ressentirons cela comme une atteinte au progrès social acquis.

De même pour la Sécurité sociale — s'il s'agit de la mutiler pour abaisser les coûts de production — c'est du même coup la classe ouvrière qui souffrira à plus ou moins bref délai.

Et nous pourrions allonger la liste en parlant des investissements, du blocage des salaires, de l'échelle mobile, etc.

(Suite page 2.)

PAS DE SYNDICATS FORTS
**SANS CAISSE
 DE DEFENSE
 PROFESSIONNELLE**
 CHAQUE ADHESION NOUVELLE
 EST UNE VICTOIRE SUR
 L'INJUSTICE



Préparons

LE CONGRES FEDERAL DE NANTES

...Orléans, Lyon, Colmar, Grenoble, Nantes...

Notre Congrès fédéral se prépare. Nantes va accueillir à son tour les assises nationales de la Fédération. Elle n'offrira pas aux congressistes le site grandiose de Grenoble, bien sûr, mais de tout cœur, les syndiqués de la Loire-Inférieure préparent le Congrès qu'ils veulent digne des précédents.

Le Bureau fédéral a soigneusement préparé l'ordre du jour : notre Congrès sera efficace. Il marquera l'arrêt pendant lequel on fait le point d'une année écoulée et, pendant lequel on mûrit des positions : un plan de travail qui prépare des réalisations.

Cette année, plus encore que les précédentes, le Congrès sera ce que le feront les syndicats. Pourquoi « plus encore » ?

Parce qu'il faut qu'il soit financé par tous les syndiqués. En effet, la préparation coûte chaque année plusieurs centaines de milliers de francs au secrétariat fédéral du fait du prix de revient des rapports, les déplacements des employés nécessaires et du matériel, etc. A ces centaines de milliers de francs d'organisation s'ajoutent les centaines de milliers de francs de déplacement des congressistes, frais que supportent les seuls syndicats qui font l'effort d'envoyer des délégués.

L'effort qui est demandé cette année à tous les syndicats sans aucune exception, c'est de vendre des billets de souscription dont une part d'ailleurs leur restera et leur permettra d'envoyer un représentant au Congrès, l'autre part donnant droit à un tirage de lots importants. Cela permettra à la Fédération de financer le Congrès sans crainte de déséquilibre pour sa trésorerie.

Notre Fédération est en progression constante. La tenue de nos Congrès en est une des plus belles preuves. La Loire-Inférieure attend avec confiance la venue des délégués des syndicats de France et leur prépare un chic accueil.

Le Bureau fédéral fait confiance à tous pour que la souscription connaisse un plein succès, prélude du succès plus complet encore du Congrès fédéral.

Président fédéral.
N. ROMBEAUT,

27e CONGRÈS FÉDÉRAL

NANTES LES 5-6-7 SEPTEMBRE

Ordre du jour.

Vendredi 5. — Journée des branches industrielles.

9 heures. — Réunion générale.

de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures. — Commission d'industries.

17 heures. — Réunion des mensuels.

20 h. 30. — Assemblée générale de la Caisse de Résistance.

Samedi 6 :

9 heures. — Ouverture du Congrès; Présentation et discussion du rapport moral; Modification aux statuts fédéraux; Résolution générale

17 heures. — Présentation et discussion du rapport financier.

Dimanche 7 :

9 heures. — Rapport d'organisation fédérale.

14 heures. — Adoption des résolutions; Plan de travail de l'année.

17 heures. — Discours de clôture.

AVEC "L'EXPERIENCE PINAY..." LE 1^{er} CONGRES

EN RACCOURCI
LES TRAVAILLEURS
CERCHENT
LES RESULTATS



ILS SE DEMANDENT
S'ils N EN FERONT
PAS LES FRAIS...



FAUDRA-T-IL
EN VENIR LA?



La VOIX des METAUX
c'est votre journal

FORMEZ
VOS EQUIPES DE DIFFUSION
ET DE VENTE

PASSEZ VOS COMMANDES
A LA FEDERATION
de la
METALLURGIE C. F. T. C.
26, rue de Montholon, PARIS-9
(PRIX PAR QUANTITE) —

LARMEE A L'OEIL

A vie a tout de même de curieux aspects.

Nous passons nos loisirs, dans les syndicats, à crier justice et à demander du bien-être et un meilleur standard de vie pour les travailleurs. Nous fournissons arguments écrits et graphiques, nous clamons que le salaire minimum garanti est insuffisant et nous exigeons un « minimum vital ».

Et nous ne savons pas écouter les autres.

Et pourtant, les autres nous envient! Avec quelques camarades, dernièrement, nous examinons les arguments patronaux des différentes industries et il nous apparaît que ces gens sont malheureux.

« Ils mangent tous de l'argent ! » Monsieur, me disait tel patron dernièrement, cela fait deux ans que nous mangeons de l'argent dans la maison... et des millions ! »

Tel autre travaille à perte depuis un nombre incalculable de mois.

En bref, les usines s'appauvrisent, le capital initial fond avec la monnaie, les banques (ou ils sont actionnaires, mais cela est une autre histoire!) prétendent à des taux usuraires.

Inflation, ruine, menace de chômage, difficultés d'exportation, concurrence des concurrents qui se ruinent dans la concurrence. Enfin, c'est bien ça, il se ruinent. Ils sont ruinés, à eux le bureau de bienfaisance !

Drole d'estomac pour bouffer du fric, entre nous ! et pour en bouffer, il faut en avoir, mais ça c'est encore une autre histoire.

Je me suis donc mis à la recherche, camarades, d'un patron qui me dirait : « Je vous ai fait appeler car, ayant de gros bénéfices depuis quelque temps, j'ai pensé augmenter vos salaires et signer un nouveau contrat de travail plus avantageux. »

Mais, comme je n'ai pas encore trouvé ce monsieur, je suis bien obligé de croire qu'ils sont tous en difficulté. Et je crois bien que nos patrons sont en difficulté comme leurs pères et leurs grands-pères, enfin, depuis qu'il y a des patrons.

En conclusion, il nous faut faire notre « auto-critique », car comme disait le « Maréchal » : « L'esprit de revendication l'a emporté sur l'esprit de sacrifice... »

Et, devant ces faits évidents puisque généralisés, on est bien obligé de se demander qui achète chez tous ces parfumeurs, maroquiniers de luxe, grands couturiers, orfèvres et autres bijoutiers? Qui? Mais nous, sans doute, et qui voulez-vous donc que ce soit ?

C'est pour cela que M. Pinay a décidé de bloquer nos salaires. Pour éviter à la France une vie au-dessus de ses moyens.

Comme le souligne un herodote régional bien pensant : « Ceux qui ne soutiennent pas l'expérience Pinay sont ceux qui regrettent le bon vieux temps où l'on dépensait plus que l'on gagnait. »

Et voilà ! Il nous faut, camarades, une

Le conflit Decauville à Corbeil

DÉPUIS le mercredi 13 mai, 536 ouvriers, soit la quasi-totalité de ceux-ci, sont en grève totale pour le réajustement des salaires pratiqués dans cette usine de matériel roulant.

Depuis dix-huit mois, les délégués du personnel revendiquent sans cesse, au nom des travailleurs, que

les salaires pratiqués dans cette entreprise (parmi les plus bas de la région), soient augmentés.

En effet, des comparaisons font ressortir des différences de 20 fr. à 80 francs, entre les salaires Decauville et ceux des autres entreprises. Des départs massifs de professionnels depuis plusieurs mois, auraient

dû pourtant faire réfléchir la Direction sur la légitimité des revendications ouvrières.

Cette Direction a accordé, au début du mois de mai, des augmentations allant jusqu'à 30 francs de l'heure pour 1/4 environ des ouvriers dits « productifs », espérant peut-être ainsi créer la division en leur sein. Parallèlement à cela, elle diminuait d'une façon généralisée, les temps de travail de 10 0/0, prétextant une diminution de ses délais avec l'administration.

Une première réunion eut lieu le 13 mai avec l'Inspecteur du Travail, la Direction offrit 5 francs de prime à tous les « productifs » et une prime de vacances de 1.000 à 1.500 francs, somme due d'ailleurs aux travailleurs par prélevement sur des primes de « sorties de volutes ».

Le mécontentement éclata, la grève aussi; la Direction annula alors ses précédentes offres et depuis, à plusieurs reprises, refuse de discuter sur le plan de Corbeil, tant que les ouvriers n'auront pas repris le travail.

La Direction générale de Paris, appuyée par le Groupe Patronal de la Métallurgie parisienne, prétend que les revendications sont d'ordre uniquement général.

Jeudi 14 mai, un vote secret eut lieu en présence du Chef du personnel de Corbeil et par 301 voix contre 145, 9 nuls et une cinquantaine d'absents, les ouvriers décidèrent de continuer la grève illimitée.

Les camarades C.F.T.C. sont représentés dans le Comité de grève.

Nous y voyons plus clair

(Suite de la première page)

Mais ce que nous voyons est aussi important que ce que nous ressentons.

L'exemple de l'emprunt maintenant voté, véritable échelle mobile pour ceux qui ont de l'argent, acquis comment ? le diable seul le sait, ce nouveau gage offert — mais qui peut affirmer qu'ils s'en contenteront ? — aux profits nés trop souvent de la fraude, indique une orientation politique plus dangereuse même que la réaction sociale directe.

En fait, le favoritisme envers les possédants se camoufle sous des apparences d'idées saines de nature à fausser même la conscience d'un certain nombre de personnes qui ne peuvent faire la différence entre les promesses de charlatans et les véritables remèdes.

Non seulement la politique de M. Pinay amplifie l'injustice sociale, mais contribue à démorraliser la partie saine de l'opinion publique.

LA VOIX DES METAUX.

des métallos nantais

"Pas de stabilisation dans l'injustice sociale"

déclare M. Maurice BOULADOUX

secrétaire confédéral

Le 26 mai s'est tenu, à la salle de la rue de Bel-Air, le premier congrès de l'Union des Syndicats de la Métallurgie de Nantes et de la région de la C.F.T.C.

La réunion comprenait de nombreux délégués des différents syndicats d'ouvriers et de mensuels de la région nantaise : Nantes (où la C.F.T.C. est la seconde organisation de la métallurgie nantaise ayant progressé d'une façon importante depuis six mois), Basse-Indre, Ancenis, Châteaubriant, etc.

Du fait que la métallurgie nantaise est en grève tournante depuis huit semaines, ce congrès revêtait une grande importance, soulignée d'ailleurs par la présence de Nestor Rombeaut, de Saint-Nazaire, président de la Fédération départementale de la Métallurgie et de Maurice Bouladoux, secrétaire de la Confédération nationale.

La matinée fut consacrée, sous la présidence de Forget, secrétaire des Etablissements Brissonneau à une discussion sur l'activité économique du Comité d'entreprise, sur un rapport de M. Marcel Guiheneuf, des Chantiers Dubigeon.

Trois commissions de travail étudieront les œuvres sociales, l'hygiène et la sécurité, l'apprentissage.

Le rapport d'activité

L'après-midi fut discuté, sous la présidence de Guenegues (Nantaise de Fonderies), le rapport moral d'activité et d'orientation, soutenu par Gilbert Declercq, secrétaire de l'Union des Syndicats de la Métallurgie nantaise.

Celui-ci, après s'être réjoui de l'augmentation importante des adhérents depuis six mois, insista sur la nécessité d'améliorer encore l'organisation à la lumière de l'expérience en intéressant de plus en

plus les militants de base. Il exposa la question des grèves tournantes pratiquées à Nantes depuis huit semaines, étudia encore la caisse de grève, la durée du travail, etc.

De nombreux militants intervenirent et les motions suivantes furent adoptées :

- Résolution générale ;
- Gestion financière de l'Union ;
- Echelle mobile et action près des parlementaires ;
- Événements du vendredi 25 avril ;
- Législation des élections prud'homales ;
- Coût de la vie ;
- Œuvres sociales des C.E. ;
- Action C.F.T.C. dans les Comités d'entreprise ;
- Hygiène et sécurité ;
- Fonction professionnelle ;
- Législation des Comités d'entreprise.

Maurice Bouladoux, tirant les conclusions de ce Congrès, a déclaré :

La baisse des prix est un paramètre derrière lequel se cache la politique la plus réactionnaire marquée dès maintenant par l'arrêt des investissements, la réduction de la construction, l'amnistie fiscale. On a dit, ce n'est qu'un début. Il faut la confiance des possédants, mais la bonne volonté de ces gens-là, nous n'y croyons pas.

Nous ne voulons pas de stabilisation dans l'injustice sociale ; nous réclamons une revalorisation du pouvoir d'achat des salariés et de leurs familles.

Cela, c'est notre bataille d'aujourd'hui, dit-il, mais il y a aussi les batailles de demain et il justifie l'action de la C.F.T.C. « pas vouée à être un syndicat minoritaire » de pousser l'éducation syndicale, de former des militants et des équipes, de vouloir constituer un instrument d'action puissant, de se pencher sur l'étude des problèmes économiques.

Au-delà des revendications immédiates, nous visons des transformations plus profondes, à une participation des travailleurs à la vie et à la gestion de leur entreprise.

Et il tint à renouveler aux militants présents ses remerciements et sa confiance pour la libération ouvrière, but de la C.F.T.C.

Sa déclaration fut saluée par un triple *bravo*.

G. D.

EN POLITIQUE SOCIALE LES BONS COMPTES FONT LES BONS AMIS

Chacun sait que M. Lefacheux avait intenté un procès en diffamation à Soulat et Linet, respectivement secrétaires des syndicats C.F.T.C. et C.G.T. de la Régie Renaud.

La 17^e Chambre Correctionnelle a rendu ses jugements : Soulat et Linet sont condamnés chacun à 25.000 francs d'amende, et M. Lefacheux obtient son « franc Pinay » de dommages-intérêts.

Soulat devra donc payer les 25.000 francs demandés qui, avec les décimes taxes, insertions, droits et autres articles correspondant à la politique de baisse, monteront autour du demi-million.

Pour une première condamnation, 25.000 francs sans sursis, c'est salé. Foi de tanneur, comme dit Bénézat : ils la veulent notre peau !

Mais si la Régie demandait 10 millions, à Boulogne-sur-Mer, on fait mieux, puisque les Aciéries de

Paris-Outreau demandent 25 millions à André Le feuvre, Secrétaire du Syndicat des Métaux C.F.T.C.

10 millions !.. 25 millions !.. qui dit mieux ? L'inflation et la hiérarchie aidant, attendons-nous à ce que 100 millions soient demandés à la Fédération avant la fin de l'année, au nom de la collaboration des classes et des bonnes relations humaines dans les entreprises.

Nous ne parlerons pas de notre camarade Beaugey, de la Région parisienne, qui est resté 6 heures « au car », pour avoir distribué des tract devant chez Citroën à l'occasion des élections du Comité d'entreprise. C'est tout naturel, n'est-ce pas, de vérifier l'identité d'un syndicaliste !

Après quoi, M. Bénézat, dans « L'Aurore » du 20 mai 1952 parla encore de « quelques excités de la C.F.T.C. ».

Ces excités qui, luttant pour la défense de la classe ouvrière, de leurs libertés et d'une véritable justice, seront accusés d'être de mauvais Français, parce qu'ils ne peuvent souscrire à l'emprunt n'ayant pas fraudé sur les impôts.

La Justice est sereine; la loi est juste. C'est pourquoi Soulat, Le feuvre et tous les autres (pourquoi pas d'arrêter ?) vous ne bénéficierez pas de l'amnistie fiscale.

Messieurs, la séance est levée.

TU NE CONNAIS PAS ENCORE

DANS LA METALLURGIE LES

COPAINS DE LA C.F.T.C.

Viens au Congrès de Nantes

DU 5 AU 7 SEPTEMBRE

TU PRENDRAIS CONTACT...

BRICOLEURS !

Faites vous-mêmes jouets simples, jouets animés, meubles d'enfants, meubles pour votre intérieur, grâce aux

PLANS PRATIQUES

43, Rue des Grandes-Ecoles, 43

ABBEVILLE (Somme)

- Documentation contre 1 timbre

Dans le Pas-de-Calais

Notre camarade Marcel Loton, trésorier national de notre Fédération de la Métallurgie, vient d'être élu président général du Conseil des Prud'hommes de Béthune.

Après avoir acquis la confiance et l'estime de ses camarades d'usine, ainsi que des militants de notre Fédération qui l'ont élu au Bureau fédéral et lui ont confié la lourde charge de trésorier, les travailleurs du Pas-de-Calais, en portant Loton au Conseil des Prud'hommes ont su reconnaître son sérieux et son autorité de militant.

Nul doute que cette année, le Conseil des Prud'hommes de Béthune continue une action au service de la Justice.

La Fédération tout entière adresse à Loton ses plus vives et cordiales félicitations.

Les TRAVAILLEURS BELGES sont EN LUTTE - DANS LA METALLURGIE PARISIENNE -

Depuis le début de 1951 les syndicats belges étaient en lutte.

Dès le 6 mars 1951, ils réclamaient qu'un prélèvement soit effectué sur les bénéfices exceptionnels constatés depuis plusieurs mois et qu'une taxe à l'exportation soit prévue.

Le 20 octobre, au moment de la réunion du Conseil paritaire, rien n'avait encore été fait par les Pouvoirs publics.

A cette réunion, la C.S.C. (Confédération des Syndicats chrétiens) réclamait le prélèvement des bénéfices exceptionnels et leur investissement dans des industries nouvelles afin de resorber le chômage.

La F.G.T.B. (Fédération générale des Travailleurs belges) réclamait une prime de 500 francs (il s'agit de francs belges).

Le compromis qui fut décidé prévoyait une taxe à l'exportation.

Cette taxe fut instaurée. Mais si elle provoqua 200 millions par mois de rentrées au début, elle fut ramenée rapidement à 50 millions par mois, la source était ainsi tarie.

LES TRAVAILLEURS PERDENT LA PREMIERE PARTIE

En ce qui concerne les bénéfices exceptionnels, le projet de loi déposé le 8 mars 1951 fut voté en avril 1952.

Sidérurgie :

Tubes de la Meuse

U.M.H.

Arbed

Ougrée-Marihay

Thy-le-Château

Luminos d'Anvers

Non ferreux :

Prayon

Rothen

Fabrications métalliques :

Safak

Outilage pneumatique

Martinet-Meurice

Crown-Cork

Ford

Fonderies La Louvière

Fonderies Remy

Melotte

La Louvière-Bouvy

Il prévoyait seulement un prélèvement de 25 % et, en fait, il permettait facilement de se soustraire à cette taxation.

Mais les syndicalistes dirent NON et ils publièrent les bénéfices réalisés.

Dividendes nets par action

1951

Dividendes nets par action

1950

490 >

245 >

325 <

200 >

810 >

270 >

350 >

0 >

210 >

0 >

63 >

35 >

140 >

110 >

105 >

70 >

225 >

119 >

14 >

0 >

70 >

50 >

17 50 >

14 >

125 >

85 >

60 >

30 >

39 49 >

37 02 >

200 >

200 >

157 50 >

140 >

La Presse de droite se déchaîna

Nos camarades belges n'en

maintiennent pas moins leurs po-

sitions et organisent leur grève

tout en poursuivant tous les es-
saïs d'accord.

que le lundi 5 mai, le Président du Conseil de Belgique annonçait une réunion officielle des délégations ouvrières et patronales pour le lendemain, et tard dans la soirée du 6, un accord intervenait. Mais nous y notons que du « non » du début sur les 50 centimes, les patrons en sont venus à la triple formule :

1° De ne pas tenir compte de la diminution de 2,5 de l'index des prix, ou bien 2° l'octroi d'un avantage équivalent là où la Convention ne joue pas, ou bien 3° incorporer les 50 centimes dans les salaires.

Les Commissions paritaires d'industries se réunissent pour rechercher celles des trois formules qui sera appliquée pour chacune d'elles.

Mais, tant que les Commissions ne se seront pas entendues, l'accord principal ne sera pas signé.

Ce n'est donc qu'un armistice et c'est si vrai que les préavis de grève n'ont pas été retirés, ils restent suspendus, c'est tout.

Les organisations syndicales belges restent donc mobilisées

Puissent les travailleurs français y puiser une salutaire leçon.

B. B.

Et notre Convention ?

De plus en plus, les métallurgistes de la Région Parisienne se posent la question : « Aurons-nous un jour une nouvelle convention collective ? »

Depuis deux ans que des discussions paritaires ont commencé, les résultats ne sont pas formidables.

Les accords signés en octobre 1950 et mars 1951, tout en n'étant pas négligeables, ce que la C.G.T. a reconnu, n'étaient, malgré tout, que des palliatifs et devaient s'accompagner de la conclusion d'un document général contenant tous les éléments prévus à la loi du 11 février 1950 pour en permettre l'extension à toute la Région Parisienne, comme en 1936.

Le refus du groupe patronal de tenir compte, en juin 1951, de la clause d'échelle mobile prévue à l'accord de mars, son nouveau refus en septembre de réaliser un nouvel accord, ne font que renforcer la notion d'une politique antisociale et réactionnaire.

Méconnaissant la hausse incontrôlable des prix depuis septembre 1951, dont le palier avait atteint 13 0/0, le groupe patronal, s'abri-

tant derrière « l'expérience gouvernementale » liée à la bonne volonté des possédants, s'obstine à maintenir un blocage général des salaires de la métallurgie parisienne, à se servir de l'inconstance de

Alors que plusieurs conventions ont été signées au plan national :

- Textile artificiel,
- Transports,
- Gens de maisons, etc.,

rien n'est encore sorti dans la métallurgie.

La C.F.T.C. n'est pas seule signataire, d'ailleurs, de ces conventions ou elle a pris une part très active aux discussions, ce qui a permis d'obtenir des avantages que les Métallos apprécieraient : prime d'ancienneté, extension des congés payés.

Devant cette situation, nous prenons nos responsabilités et l'U.P.S.M. pose la question au groupe patronal pour la discussion d'urgence des quatre points suivants :

- Extension des congés payés ;
- Paiement des jours fériés ;
- Paiement des jours de maladie ;

— Prime d'ancienneté pour tous.

Mais nous ne négligerons pas pour autant la question des salaires et du pouvoir d'achat des métallos parisiens.

Le Secrétariat de l'U.P.S.M.

La Courneuve

CONSTRUCTION MÉCANIQUE

DANS cette usine existe le salaire proportionnel depuis déjà onze ans. Au début et jusqu'en 1950, cela pouvait aller et c'était même intéressant, mais depuis 2 ans, c'est la « déringolade » et ce mots-ci, il est à 9,78 %, alors que la part avait été fixée à 20 %, aussi le 13 mai au matin, après lecture du petit tableau, une véritable « vague de fond » a soulevé tous les ouvriers au bon sur machines, car si la part du travail baisse, la production, le rendement eux, n'ont pas cessé de monter et la moyenne générale de l'usine est actuellement de 29 %. Ce sont les ouvriers sur machines qui sont partis en flèche, car ce sont eux qui font les plus gros bons.

Il a été proposé de suite, de baisser la production en tirant aux temps alloués et, pour que tout le monde soit

« dans le bain », d'organiser des débrayages successifs dans les équipes d'horaires,

Mais avant toute action, les délégués ont demandé audience au Patron. Naturellement le Patron a commencé par dire qu'il ne pouvait pas revenir sur ses dernières déclarations, à savoir : concurrence, mauvaise qualité de la fonderie, accidents à certains moteurs sous garantie, etc. Mais que la part travail « devait remonter » et les suivants, qu'il serait nécessaire de faire quelques heures supplémentaires pour augmenter la production alors que les ouvriers font déjà 50 heures, bref toujours les mêmes rôles.

Devant ce refus, il a été organisé un genre de référendum par lequel, sous forme de signature, chacun s'engage à baisser la production. L'après-midi, s'est tenue une réunion dans la cour puis le Patron a reçu à nouveau les délégués pour leur dire qu'il ne céderait pas aux menaces, mais qu'il avait commencé une enquête dans la région, pour voir si les salaires étaient bien au-dessous de la moyenne, alors qu'il tient à ce qu'ils soient dans une bonne moyenne, sans compter la « part travail » qui doit venir en supplément (c'est ce que veut le personnel), qu'il voulait aussi revoir ce qui « clochait » dans le salaire proportionnel, mais qu'il fallait attendre jusqu'au lundi 29 mai à 2 h. et demie.

Naturellement les camarades ont refusé d'attendre et ont décidé de passer à l'action dès le lendemain.

Une protestation

Plusieurs camarades nous communiquent les textes des protestations de « travailleurs et militants catholiques » contre la tenue à Barcelone d'un Congrès Eucharistique International du 29 mai au 3 juin.

Il appartient aux seules autorités d'Eglise de choisir les lieux des manifestations religieuses.

Il nous revient à nous, militants ouvriers d'un syndicalisme libre, de prendre la responsabilité de protester contre l'utilisation de ce congrès pour la propagande d'un régime d'oppression et de misère.

Sur ce plan, nous nous faisons volontiers l'écho de l'émotion de nos camarades.

LA VOIX DES METAUX.

Linge de maison Layette

MAISON DE CONFIANCE

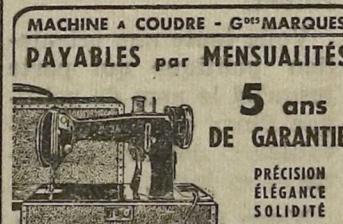
Fournisseur de la C. F. T. C. Prix spéciaux et facilités de paiement aux ADHÉRENTS

LS BEAUX TROUSSEAU

5, rue Geoffroy-Marie, PARIS-9^e

Téléphone : 67-00

OUVERT TOUS LES JOURS SAUF LE DIMANCHE



L. B. T. - 5, Rue Geoffroy-Marie - PARIS

JEAN

BUCAS



MARQUE DÉPOSÉE

vous présente des Meubles de Fabrication

— très soignée à des Prix très étudiés —

et vous bénéficiez de ses 30 années d'expérience

Chambres — Salles - à - Manger — Studios

— GRANDES FACILITÉS DE PAIEMENT —

Métro : GARE DE LYON ou LEDRU-ROLLIN

Ouvert de 10 à 12 h. et de 14 à 19 h.

REMISE SPÉCIALE SUR PRÉSENTATION DE NOTRE JOURNAL.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur les établissements E. MUGLER fils à VALENCE. FABRIQUE D'HORLOGERIE BIJOUTERIE GRAND CHOIX DE BIJOUX POUR MARIAGES Montres pour Hommes et Dames Chaines, Médailles, Colliers, Bagues, Boucles d'oreilles, Bracelets, etc., etc. ENVOI FRANCO sur demande des Catalogues et assortiments au choix CADEAUX Horlogerie Garantie FACULTÉS & CONDITIONS SPÉCIALES MACHINES à COUDRE ARMES, PHOTOS, T.S.F., PHOTO CRÉDIT AU GRÉ DU CLIENT



55, Rue Traversière - PARIS (12^e)

Téléphone : DID. 59-29

Maurice Bouladoux

à

St-Nazaire

Le 25 avril, Maurice Bouladoux, secrétaire général de la C.F.T.C., est venu prendre directement contact avec les métallurgistes nazairiens.

Rien de spectaculaire à l'occasion de ce passage. Pas de meetings ni de conférences, de presse-mains, seulement des rencontres amicales et fructueuses de militants de base à dirigeant national.

La journée a été bien remplie puisque, en fait, Bouladoux a assuré quatre réunions de sections d'usines et une de l'Union locale nazairienne.

Les responsables de sections d'entreprise avaient convoqué les délégués du personnel des C.E., les collecteurs et les responsables aux divers locaux syndicaux des entreprises. Cela a permis de tenir deux réunions dans la matinée où furent vus les chantiers navals et deux dans l'après-midi pour les Fonderies et la S.N.C.A.S.O.

Cette rencontre directe dans des entreprises a permis au secrétaire général de constater le sérieux du travail des sections d'usines, leurs efforts faits pour connaître à fond leur entreprise mais, et surtout aussi, leurs efforts pour réaliser un syndicalisme solidement charpenté. Bouladoux a pu mesurer lui-même l'influence des militants de la C.F.T.C. dans un secteur important de la métallurgie française. Aussi, nous déclarait-il avant de nous quitter, qu'il serait particulièrement heureux si une session de Bierville était réservée aux responsables syndicaux de la Construction navale française.

N. R.

Lettre ouverte à un syndiqué

Tu as acquis une importance. Mais n'oublie pas d'où te vient cette importance. Même si, dans ton usine, le Syndicat s'est imposé, même si tu peux, à présent, te permettre beaucoup de choses, ne te figure pas que « c'est arrivé ». Reprends la juste tierce à laquelle tout homme a droit, mais ne tire de tes droits nouveaux aucun orgueil. Ta force ne réside pas en toi-même. Si la grande Organisation Syndicale qui te protège venait à décliner, tu recommanderais à subir les mêmes humiliations qu'auparavant, tu serais contraint à la même soumission, au même silence, tu en arriverais de nouveau à toujours plier, tout supporter, à ne jamais oser éléver la voix. Si tu commences à être traité en homme, tu le dois au Syndicat. Dans l'avenir, tu ne mériteras d'être traité comme un homme que si tu sais être un bon syndiqué.

Etre un bon syndiqué, qu'est-ce que cela veut dire ? C'est beaucoup plus peut-être que tu ne te l'imagines. Prendre la carte, les timbres, ce n'est encore rien. Exécuter fidèlement les décisions du Syndicat, lutter quand il y a lutte, souffrir quand il le faut, ce n'est pas encore assez. Ne crois pas que le Syndicat soit simplement une association d'intérêts. Les syndicats patronaux sont des associations d'intérêts, les syndicats ouvriers, c'est autre chose. Le syndicalisme, c'est un idéal auquel il faut penser tous les jours, sur lequel il faut toujours avoir les yeux fixés. Etre syndicaliste, c'est une manière de vivre ; cela veut dire se conformer dans tout ce que l'on fait à l'idéal syndicaliste. L'ouvrier syndicaliste doit se conduire, pendant toutes les minutes qu'il passe à l'usine, autrement que l'ouvrier non syndiqué. Au temps où tu n'avais aucun droit, tu pouvais ne te reconnaître aucun devoir. Maintenant, tu es quelqu'un, tu possèdes une force, tu as reçu des avantages ; mais, en revanche, tu as acquis des responsabilités. Ces responsabilités, rien dans ta vie de misère ne t'a préparé à y faire face. Tu dois à présent travailler à te rendre capable de les assumer ; sans cela, les avantages nouvellement acquis s'évanouiront un beau jour comme un rêve. On ne conserve ses droits que si l'on est capable de les exercer comme il faut.

Simone WEIL

(La Condition Ouvrière). Ed. Gallimard.

Les métallos font confiance à la C. F. T. C.

EN PROVINCE

ETABLISSEMENTS	LIEU	C. G. T.		C. F. T. C.		F. O.		C. G. C.	
		Voix	Elus	Voix	Elus	Voix	Elus	Voix	Elus
S.A.C.A. (Délégués du Personnel)	ANNONAY (Ardèche)	394	6	148	2	—	—	—	—
Sté Mécanique de Hagueneau (Délégués du Personnel)	SAINT-LOUIS (Bas-Rhin)	71	2	131	3	—	—	—	—
Forges et Chantiers de la Méditerranée (Comité d'Entreprise)	LA SEYNE (Var)	—	—	—	—	—	—	—	—
1er Collège	LE CREUSOT (S.-et-L.)	1.338	4	538	1	166	—	—	—
2me Collège		110	1	143	1	108	—	—	—
S.F.A.C. (Comité d'Entreprise)		3.371	7	1.344	2	343	—	—	—
1er Collège	BAYONNE (B.-P.)	172	—	712	2	47	—	—	—
2me Collège		—	—	115	1	—	—	129	1
Bréguet (Comité d'Entreprise)	CHÂTILLON-COMMERY (Comité d'Entreprise)	225	2	179	1	—	—	—	—
1er Collège	ISBERGUES (P.-de-C.)	919	6	540	3	725	5	—	—
2me Collège		—	—	132	1	90	—	—	—
Forges d'Alès	ALES (Gard)	585	5	135	1	34	—	—	—
1er Collège		22	—	51	2	17	—	—	—
2me Collège		—	—	—	—	—	—	—	—

REGION PARISIENNE

ETABLISSEMENTS	LIEU	C. G. T.		C. F. T. C.		F. O.		C. G. C.		DIVERS	
		Voix	Elus	Voix	Elus	Voix	Elus	Voix	Elus	S. I. R.	Elus
Régie Renault (Délégués du Personnel)	BILLANCOURT	19.980	51	3.136	8	1.567	4	2.107	8	3.917	10
1er Collège		1.277	5	1.055	4	433	1	—	—	—	—
2me Collège		—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Cie des Compteurs (Délégués du Pers.)	MONTROUGE	1.835	9	628	3	353	1	273	3	—	—
1er Collège		155	0	270	2	—	—	—	—	—	—
2me Collège		—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Hotchkiss (Délégués du Personnel)	SAINTE-DENIS	709	6	177	1	—	—	—	—	—	—
1er Collège		—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Bertrand Faure (Comité d'Etabliss.)	PUTEAUX	164	3	53	1	237	1	—	—	—	—
		—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
S.N.E.C.M.A. Kellermann (Délégués du Personnel)	PARIS (13 ^e)	1.144	6	334	2	281	1	175	1	—	—
1er Collège		406	2	289	2	—	—	—	—	—	—
2me Collège		—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Chantiers de la Haute-Seine (Délégués du Personnel)	VILLENEUVE-LE-ROI	94	3	56	1	—	—	—	—	—	—
1er Collège		—	—	8	1	—	—	—	—	—	—
2me Collège		—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Accès Dinin (Délégués du Personnel)	NANTERRE	445	3	380	3	—	—	—	—	—	—
1er Collège		—	—	27	1	—	—	—	—	—	—
2me Collège		—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Lignes Télégraphiques - Téléphoniques (Délégués du Personnel)	CONFLANS-Saint-HONORINE	879	6	533	3	—	—	—	—	—	—
1er Collège		126	1	190	1	—	—	—	—	—	—
2me Collège		—	—	60	1	—	—	—	—	—	—
Cadres et Ingénieurs	VINCENNES	197	2	153	1	—	—	—	—	—	—
I.B.M. - France (Comité d'Etabliss.)	ESSONNES	223	3	161	2	—	—	—	—	C. T. I.	119
1er Collège		200	3	164	2	—	—	—	—	109	1
2me Collège		—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

Ce bilan n'est pas truqué !

ON peut résumer ainsi l'expérience Pinay :
 — Amnistie fiscale aux fraudeurs d'impôts, aux mercantis, aux trafiquants ;
 — Réduction des crédits d'investissement ;
 — Réduction des sommes consacrées à la Reconstruction ;

— Conférence aux préfets pour leur demander de confirmer le blocage des salaires ;

— Report à plus tard de la discussion de la loi sur l'échelle mobile pour les travailleurs ;

— Emprunt indexé sur la valeur de l'or, c'est-à-dire échelle mobile pour les possédants qui souscriront.

Voilà toute une orientation politique qui porte jusqu'ici le nom de politique Pinay et que les travailleurs doivent connaître — et juger.

Notre indépendance politique nous permet de le faire en toute liberté.

Plus que jamais le renforcement de notre organisation syndicale s'impose.

J. L.

CECI VOUS INTERESSE

Pour le prix de 5 cigarettes par jour pendant une année :

Apprenez L'ANGLAIS

chez vous par correspondance
Brochure 28 grat. sur demande à

Raph. Collin - Institut Erce

10, rue de Rochechouart, Paris-9^e

(Créé par un militant C.F.T.C.)

Le Gérant : Jean LANNEAU.
Imprimerie J. E. P.
7, rue Cadet, PARIS

EN reprenant la parution de notre journal après le Congrès de Grenoble — la Fédé a voulu donner aux syndicats un moyen d'information et de propagande

Le secrétariat fédéral a mis tout en œuvre — depuis la parution du premier numéro avec l'aide de nos camarades parisiens — pour que la « Voix des Métaux » ait de l'allure, puisse se lire facilement et suive d'autant près que possible l'actualité.

Sans doute, nous pouvons encore améliorer la présentation de notre journal — ainsi que la valeur des articles — et nous ne manquerons pas de faire un nouvel effort de ce côté.

Le tirage de chacun des numéros précédents a marqué une montée régulière — et la situation financière de notre journal est saine, mais nous devons ensemble avoir la volonté d'aller plus loin.

Et, d'abord, nous demandons à tous de simplifier au maximum notre travail administratif — en passant des commandes fermes assez tôt — et si possible en utilisant le talon du mandat qui sert à régler la commande précédente.

Si vous pouviez nous éviter d'une part, les rappels de règlement et, d'autre part, nous fournir des commandes sinon toujours en progrès — mais au moins stables, nous pourrons plus facilement prévoir et organiser notre travail.

Enfin, il est clair qu'il est encore possible d'augmenter le nombre de numéros vendus.

Il faut que chaque syndicat fasse un effort, qu'il multiplie les responsables dans chaque entreprise, que